

***Les femmes entrepreneures au Québec :
Qu'en est-il?***

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

Les femmes entrepreneures au Québec : Qu'en est-il?

Sylvie Ratté
Économiste

Montréal
Mars 1999

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 1 |
| 1. L'évolution de l'entrepreneuriat féminin | 2 |
| Forte progression des femmes entrepreneures | 2 |
| Le type d'entreprise dirigée par une femme..... | 3 |
| 2. Les secteurs d'activité privilégiés par les femmes en affaires..... | 4 |
| 3. Le profil social de l'entrepreneuriat féminin | 6 |
| Répartition selon l'âge | 6 |
| Niveau d'éducation | 6 |
| Le nombre d'heures travaillées | 7 |
| 4. Le niveau de revenu des femmes entrepreneures..... | 8 |
| 5. Résultats du sondage FCEI..... | 10 |
| Les motivations des femmes en affaires..... | 10 |
| Les principaux inconvénients à être en affaires | 11 |
| Les principales préoccupations des femmes chefs d'entreprise..... | 12 |
| Être une femme en affaires, est-ce plus difficile? | 13 |
| Conclusion | 14 |
| Bibliographie | 15 |

Introduction

L'entrée massive des femmes sur le marché du travail durant les années soixante-dix a fait place à un autre phénomène, celui de la montée des femmes entrepreneures. Celles-ci sont de plus en plus nombreuses dans le monde des affaires et y prennent une place à un rythme sans cesse croissant.

Ce constat avait entre autres été établi par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) dans une première étude sur l'entrepreneuriat féminin au Québec publiée en 1994. Cette étude nous permettait aussi d'entrevoir les traits particuliers des entreprises dirigées par des femmes.

Maintenant que les années quatre-vingt dix tirent à leur fin, qu'en est-il de la tendance récente de l'entrepreneuriat féminin ? Est-ce que la forte progression observée durant les dernières décennies a continué à se manifester ? Comment a évolué ce phénomène dans un contexte de bouleversements économiques importants ? Notamment, nous savons que l'éclatement des structures de production et le développement des technologies de communication ont engendré des modifications importantes du marché du travail. Ces changements ont entre autres favorisé le développement du travail indépendant et de l'entrepreneuriat. Est-ce que les femmes ont réussi à tirer profit de ces transformations ?

Bien que la littérature sur l'entrepreneuriat féminin soit plus abondante et que davantage de données soient disponibles qu'à l'époque de la réalisation de notre première étude, il existe encore des lacunes à ce sujet ne nous permettant pas de répondre de façon aussi précise que l'on voudrait à toutes ces questions. Toutefois, nous croyons que ce document offre un éclairage permettant de circonscrire la place que se sont taillée les femmes ayant décidé de fonder leur propre entreprise.

Dans un premier temps, nous observerons la croissance de l'entrepreneuriat féminin durant les derniers vingt ans de même que l'évolution du type d'entreprises dirigées par des femmes. Nous regarderons ensuite quels sont les secteurs d'activités où les femmes entrepreneures ont fait les percées les plus fortes. De plus, nous établirons un bref profil sociologique des femmes dirigeantes d'entreprises en ce qui a trait à leur âge, leur niveau d'instruction et le nombre d'heures travaillées en moyenne. Enfin, nous traiterons du revenu que s'accaparent les femmes en affaires en comparaison à celui des hommes.

Finalement, afin de compléter les informations présentées dans ce premier tableau, nous ferons état des résultats d'un sondage réalisé par la FCEI auprès de 346 femmes entrepreneures. Les questions qui seront soulevées traitent des principales motivations des femmes à diriger une entreprise plutôt qu'à être salariée, et à l'inverse, des principaux désavantages. Nous présenterons aussi les préoccupations de ces femmes en tant que chef d'entreprise. Enfin, les entrepreneures interrogées exprimeront leurs opinions quant à savoir s'il est plus difficile pour une femme d'oeuvrer dans le monde des affaires que pour un homme et si, au fil du temps, la situation a changé.

1. L'évolution de l'entrepreneuriat féminin

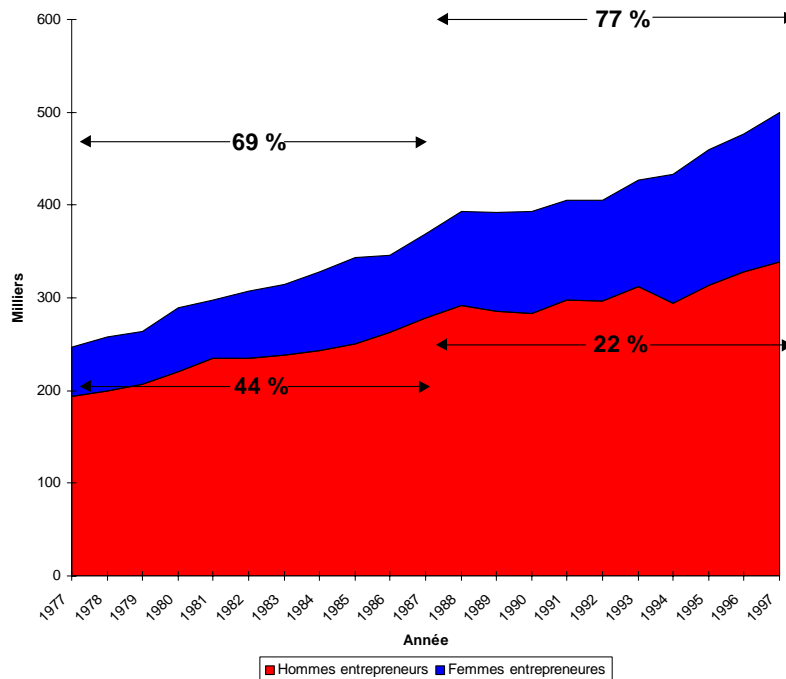
Forte progression des femmes entrepreneures

Durant les deux dernières décennies, non seulement la croissance des femmes entrepreneures a augmenté de façon marquée mais elle s'est avérée beaucoup plus forte que dans le cas des hommes. De 1987 à 1997, le taux d'augmentation du nombre de femmes d'affaires a été 3 fois et demie plus élevé que celui des hommes, comparativement à une fois et demie plus élevé de 1977 à 1987.

Bien que les femmes soient toujours minoritaires dans le monde des affaires, leur proportion n'a cessé de croître. Du quart qu'elle était en 1987, la part des femmes entrepreneures est maintenant du tiers (32,2 %) en 1997. En comparaison, les femmes représentent 44,6 % de l'ensemble des travailleurs.

Le graphique 1 suivant illustre l'évolution des femmes et des hommes entrepreneurs depuis 1977. On peut y voir à quel point la proportion des femmes entrepreneures a augmenté.

Graphique 1
Forte croissance des femmes entrepreneures depuis 20 ans



Source : Statistiques Canada, *Enquête sur la population active*, Revue historique 1997.

En comparaison, la progression de l'entrepreneuriat féminin depuis les dix dernières années est un peu moins prononcée au Québec qu'elle ne l'est en moyenne au Canada (80,8 %) ou en Ontario (84,7 %). La proportion des femmes dans l'ensemble des entrepreneurs est aussi légèrement inférieure au Québec qu'au Canada en moyenne (34,1 %) ou qu'en Ontario (34,6 %).

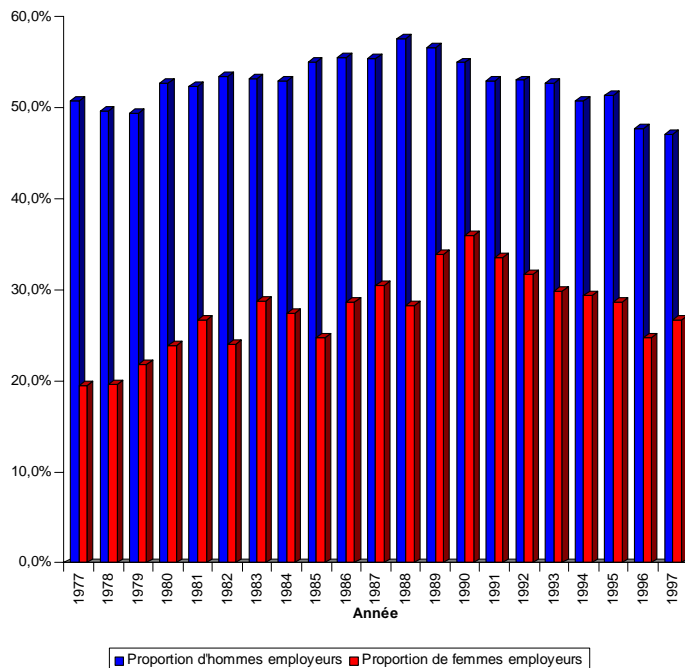
Le type d'entreprise dirigée par une femme

Selon les données de Statistique Canada sur la population active, un entrepreneur est considéré comme un travailleur autonome. Sont incluses dans la définition d'un travailleur autonome les personnes qui détiennent ou exploitent une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel. Il peut toutefois exister une distinction entre une travailleuse autonome et une entrepreneure. En effet, les travailleurs autonome regroupent aussi les vendeurs indépendants ou les autres travailleurs indépendants qui n'ont pas leur propre entreprise (par exemple, les travailleuses à la pique, les gardiennes d'enfants). Les données ne nous permettent pas d'exclure les travailleuses indépendantes des entrepreneures.

Dans cette étude, nous considérons comme entrepreneure les travailleuses qui sont travailleuses autonomes. Les données existantes sont classées en quatre catégories, selon le type d'entreprise dirigée. Ainsi, une travailleuse autonome peut être à la tête d'une entreprise constituée en société (l'entreprise est une personne morale formant une entité juridique distincte) ou non constituée en société, et embaucher ou non des employés.

La forte majorité des femmes entrepreneures n'a pas d'employé, soit 73,3 % d'entre elles en 1997. En comparaison, la part des hommes travailleurs autonomes sans employé est de 52,9 %. On observe que le pourcentage de femmes employeuses a crû de façon constante durant les années quatre-vingt. Toutefois, depuis 1990, cette proportion diminue constamment, à l'exception de 1997 où elle semble vouloir effectuer une remontée. Durant cette dernière période, les hommes employeurs ont suivi la même tendance (voir Graphique 2 suivant).

Graphique 2
Proportions de femmes et d'hommes employeurs



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, Revue historique 1997.

Bien que dans l'ensemble, les femmes employeurs sont moins nombreuses que les hommes, ce n'est pas le cas des travailleurs autonomes dans la trentaine qui comptent plus de femme employeurs que d'hommes.¹

En 1997, près des trois quarts des travailleuses autonomes (74,2 %) sont à la tête d'entreprises non constituées en société. Pour les hommes, cette proportion est de 54,4 %.

La part des entrepreneures à la tête d'entreprises constituées en société a augmenté de façon constante durant les années quatre-vingt mais semble vouloir stagner depuis 1991.

Il semble donc que la montée du travail indépendant, tel que défini communément comme étant ceux travaillant seuls à leur propre compte, ait affecté davantage les femmes que les hommes. En effet, la proportion de travailleuses autonomes à la tête d'entreprises non constituées en société et sans employé a augmenté de 59,6 % à 62,8 % de 1990 à 1997. Durant la même période, la proportion d'hommes travailleurs autonomes dans la même situation a diminué de 35,8 % à 32,1 %.

Ce phénomène reflète en bonne partie les changements structurels de l'économie tels que l'éclatement des structures de production, le développement des technologies de l'information et l'alourdissement du fardeau fiscal des entreprises et des particuliers.

On peut aussi y voir un signe encourageant pour l'expansion future de l'entrepreneuriat féminin, et par le fait même pour la création d'emplois puisque les entrepreneurs ayant des employés débute généralement leurs activités comme travailleurs autonomes.

2. Les secteurs d'activité privilégiés par les femmes en affaires

Les femmes font des affaires bien davantage dans le secteur des services que dans tout autre domaine. En premier lieu, c'est dans la catégorie « Autres services » que l'on retrouve le plus d'entre elles, soit 30,6 % en 1997. Cette catégorie comprend principalement les services de divertissement et de loisir ainsi que les services personnels et domestiques. Bien que ce secteur soit toujours celui qui est préconisé par les femmes, son importance relative en regard des autres domaines a connu un net recul depuis 1987.

Il est indéniable que le développement d'une économie de services a permis aux femmes de prendre une place plus grande dans le monde des entrepreneurs. C'était probablement chose plus difficile dans une économie axée sur les industries manufacturières et le secteur primaire. De plus, certains avancent que la nouvelle économie du savoir sied particulièrement bien aux femmes entrepreneures qui, plus jeunes et très scolarisées, peuvent y saisir de belles occasions d'affaires.²

¹ MICST. *Entreprendre au féminin*, Rapport du groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin, 1997.

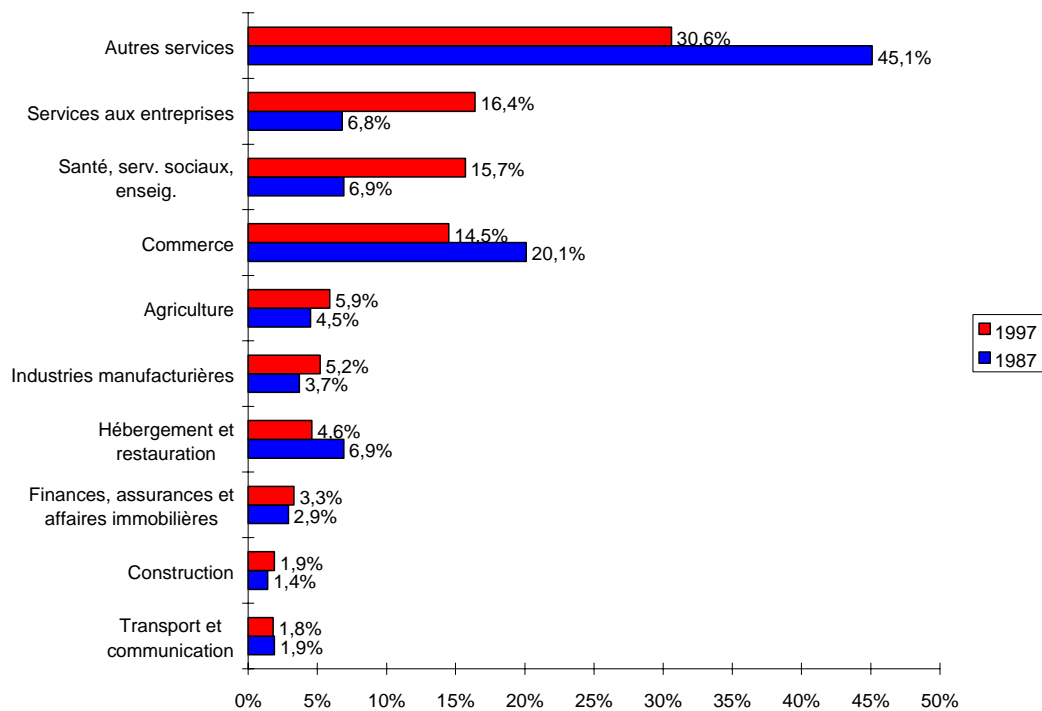
² Industrie Canada, *La cage de verre : histoire du passé ?*, Direction de l'analyse micro-économique, 1998.

Le secteur des services autres entreprises, tel que les services de placement de personnel, de compatibilité, de publicité et les bureaux d'architectes, vient au deuxième rang des activités privilégiées par les femmes en affaires, avec une proportion de 16,4 % d'entre elles. La part des entrepreneures dans ce secteur a connu une nette remontée depuis dix ans alors que seulement 6,8 % des femmes d'affaires oeuvraient dans ce domaine. En fait, ce secteur, de même que celui des services de santé, des services sociaux et de l'enseignement, sont ceux qui ont vu le nombre de femmes d'affaires croître de la façon la plus marquée depuis les dix dernières années.

Le secteur du commerce compte aussi une proportion importante de femmes, soit 14,5 %. Par contre, l'attrait de ce secteur est en régression depuis 1987, année pendant laquelle 20,1 % des femmes y faisaient des affaires.

Le graphique 3 suivant permet de visualiser les secteurs de prédilection des femmes entrepreneures de même que les changements qui sont survenus depuis 10 ans.

Graphique 3
Les femmes entrepreneures ont une forte présence dans les services



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1987 et 1997.

3. Le profil social de l'entrepreneuriat féminin

Répartition selon l'âge

Les femmes d'affaires sont en moyenne plus jeunes que leurs homologues masculins. Ceci s'explique en partie par la relative nouveauté du phénomène de l'entrepreneuriat féminin. En effet, 87,8 % des travailleuses autonomes ont moins de 55 ans alors que cette proportion est de 83 % pour les hommes.

C'est chez les travailleurs autonomes de 15 à 24 ans que l'écart entre le nombre de femmes et d'hommes est le plus petit, 44,2 % contre 55,8 % respectivement. Pour les tranches d'âges de 25 à 54 ans et de 55 ans et plus, la proportion de femmes décroît respectivement à 33,4 % et à 26,2 %.

Les femmes travailleuses autonomes sont toutefois plus âgées que leurs consœurs salariées. Ainsi, alors que 9 % des travailleuses autonomes ont moins de 25 ans, 14,6 % des salariées sont dans cette catégorie d'âge. À l'inverse, 12,3 % des femmes en affaires ont 55 ans ou plus alors que seulement 7 % des salariées sont dans cette tranche d'âge. Ceci est conforme au fait que plusieurs travailleurs décident généralement de se lancer à leur compte après avoir accumulé une certaine expérience comme salariés.

Le tableau 1 suivant illustre la répartition, en fonction de l'âge, des femmes et des hommes travailleurs autonomes ainsi que des femmes salariées.

Tableau 1 : Répartition des travailleurs selon l'âge

| | 15 à 24 ans | 25-54 ans | 55 ans et plus |
|---------------------------------------|--------------------|------------------|-----------------------|
| Femmes travailleuses autonomes | 9,0 % | 78,8 % | 12,3 % |
| Hommes travailleurs autonomes | 5,6 % | 77,4 % | 17,0 % |
| Femmes salariées | 14,6 % | 78,3 % | 7,0 % |

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, Catalogue no. 71-005-XPB, 1996.

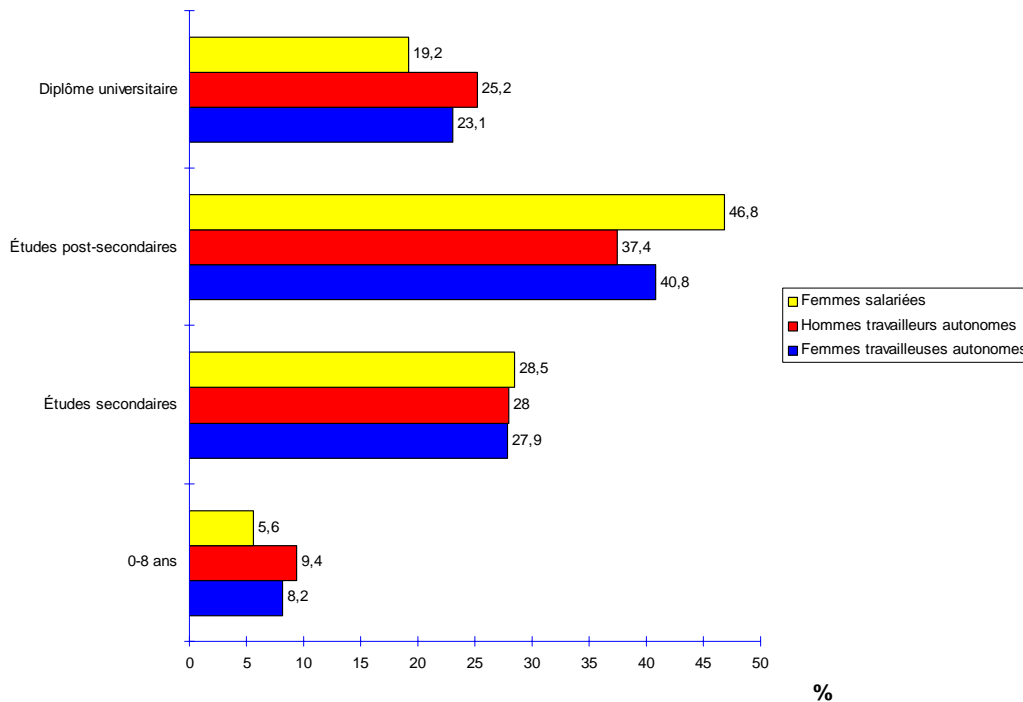
Niveau d'éducation

Les femmes travailleuses autonomes ayant effectué des études post-secondaires ou universitaires représentent 63,9 % du total des travailleuses autonomes. Cette proportion est légèrement supérieure à celle des hommes travailleurs autonomes (62,6 %) détenant un tel niveau de formation. Par contre, ces derniers sont légèrement plus nombreux à avoir complété un diplôme universitaire, soit 25,2 % d'entre eux en comparaison à 23,1 % pour les femmes travailleuses autonomes. Celles-ci sont toutefois plus nombreuses à détenir un diplôme universitaire que les femmes salariées (19,2 %).

Le graphique 4 suivant illustre le niveau d'éducation des femmes et des hommes travailleurs autonomes ainsi que des femmes salariées.

Graphique 4

Niveau d'éducation des femmes entrepreneures en comparaison avec les hommes et les femmes salariées



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1997.

Le nombre d'heures travaillées

Les travailleuses autonomes effectuent généralement de plus longues heures de travail que leurs consœurs salariées. Celles qui font 50 heures de travail par semaine ou plus représentant 24 % du total alors que cette proportion est seulement de 3,2 % pour les salariées. On constate aussi que le nombre d'heures de travail des employeuses est généralement plus élevé que celui des non employeuses. Notons de plus qu'une forte proportion (46,2 %) des travailleuses autonomes sans employé et à la tête d'entreprises non constituées en société travaillent moins de 30 heures. En comparaison, 37,4 % des salariées font de même.

De façon générale, les hommes en affaires travaillent plus que les femmes. Les heures cumulées des employeurs sont particulièrement élevées, environ la moitié d'entre eux travaillant plus de 50 heures par semaine. De façon générale, plus d'une femme en affaires sur trois travaillent moins de 30 heures. Ce rapport est de 1 sur 5 pour les hommes.

Le tableau 2 suivant nous donne un aperçu du nombre d'heures de travail hebdomadaire des femmes et des hommes en fonction de leur statut d'emploi.

Tableau 2 : Le nombres d'heures travaillées des femmes et des hommes

| Femmes | | | |
|---|-----------------|----------------|-------------|
| % | Moins de 30 hrs | De 30 a 49 hrs | 50 hrs et + |
| Salariées | 37,4 | 59,4 | 3,2 |
| Travailleuses autonomes | 37,6 | 38 | 24,4 |
| Entreprises constituées en société avec employé | 17,9 | 46,3 | 35,8 |
| Entreprises constituées en société sans employé | 35,9 | 40,0 | 24,1 |
| Entreprises non constituées en société avec employé | 21,2 | 39,7 | 39,1 |
| Entreprises non constituées en société sans employé | 45,7 | 35,3 | 19,0 |
| Hommes | | | |
| % | Moins de 30 hrs | De 30 a 49 hrs | 50 hrs et + |
| Salariés | 19,1 | 70,4 | 10,4 |
| Travailleurs autonomes | 19,9 | 38,6 | 41,5 |
| Entreprises constituées en société avec employé | 11,2 | 36,1 | 52,8 |
| Entreprises constituées en société sans employé | 18,7 | 37,6 | 43,7 |
| Entreprises non constituées en société avec employé | 13,4 | 37,7 | 48,8 |
| Entreprises non constituées en société sans employé | 29,8 | 41,3 | 28,9 |

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1997.

Ces données sur le nombre d'heures travaillées semblent nous indiquer que les femmes profitent davantage de la flexibilité du travail autonome afin de le concilier avec d'autres responsabilités qui leur incombent traditionnellement telles que les soins prodigués aux enfants.

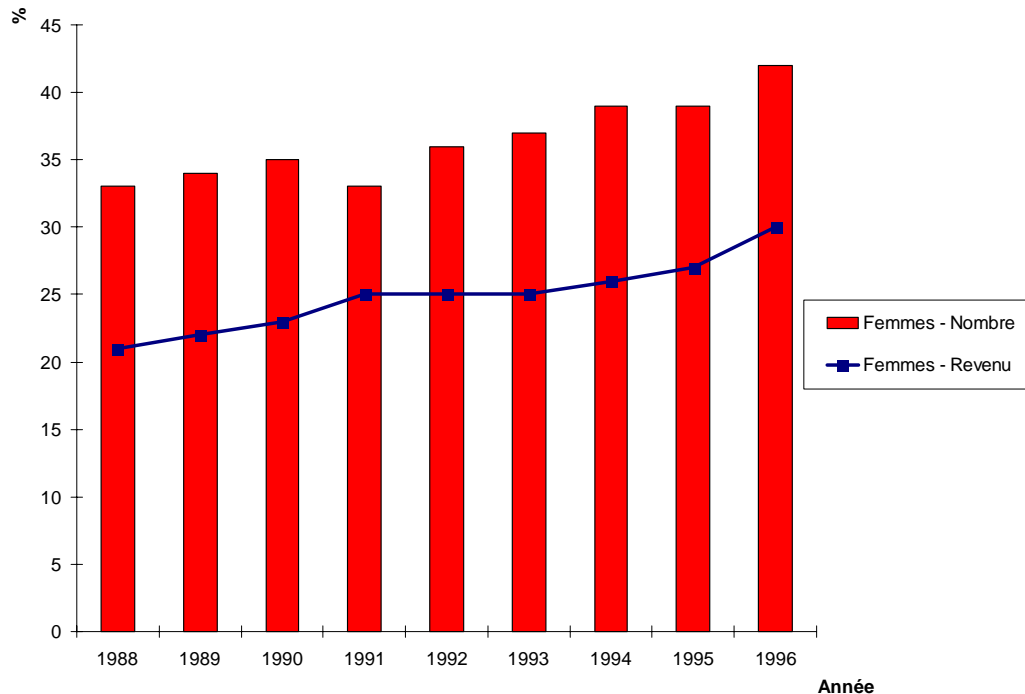
4. Le niveau de revenu des femmes entrepreneures

On observe généralement une disparité importante entre les revenus tirés par les hommes et les femmes en affaires, au détriment de ces dernières. Ce constat a été établi à partir des données fiscales sur les gains d'affaires selon le sexe qui sont rendues publiques par Revenu Canada. Ces données ne sont toutefois disponibles que pour les travailleurs autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société. Nous ne pouvons donc pas comparer les revenus des hommes et des femmes propriétaires d'entreprises constituées en société. Par contre, comme les trois quarts des entrepreneures dirigent une entreprise non constituée en société, les informations recueillies nous permettent de décrire une bonne part de la réalité.

En 1996, les gains d'emplois des femmes en affaires, tous types d'entreprises confondues, étaient inférieurs de 40 % à ceux des hommes. De plus, si on observe le Graphique 5 suivant, on constate que la part des revenus dont s'accaparent les femmes est moindre que le poids de celles-ci dans le monde des affaires. Par exemple, les données disponibles les plus récentes, soit pour 1996, nous indiquent que les femmes entrepreneures représentent 42 % de l'ensemble des propriétaires d'entreprises non constituées en société mais qu'elles disposent de seulement 30 %

des revenus d'affaires déclarés cette année-là. Cet écart persiste depuis longtemps et ne semble pas vouloir se résorber.

Graphique 5 Proportion des femmes à la tête d'entreprises non constituées en société et leur part dans l'ensemble des revenus d'entreprises



Source : Revenu Canada, *Statistiques fiscales 1991 à 1996*.

La littérature sur les femmes entrepreneures fournit plusieurs explications à cette réalité. D'une part, les entreprises dirigées par les femmes sont généralement de plus petites tailles et sont plus jeunes que celles des hommes. Il est donc normal que les revenus qu'ont en tirent soient moindres.

De plus, les secteurs d'activité dans lesquels on retrouve les plus fortes proportions de femmes, soit ceux des services, sont souvent moins profitables. Le nombre d'heures travaillées affectent aussi le revenu d'affaires des femmes entrepreneures. Étant donné qu'une forte proportion d'entre elles travaillent moins de 30 heures semaine, cela se traduit inévitablement par des revenus inférieurs.

5. Résultats du sondage FCEI

Les données statistiques qui viennent d'être présentées nous ont permis de broser un tableau de l'évolution du phénomène de l'entrepreneuriat féminin et du type d'entreprises dirigées par des femmes. Mais quant est-il des raisons qui poussent les femmes à devenir entrepreneures ? De même, qu'elles sont les principaux obstacles auxquels elles font face ? Bien comprendre la réalité des femmes entrepreneures est essentiel si on veut émettre des recommandations leur permettant de prendre un essor encore plus grand.

Afin d'approfondir cette question, un sondage a été effectué auprès de 346 femmes d'affaires qui sont membres de la FCEI. Par le biais de ce sondage, nous avons cherché à savoir quelles sont les principales motivations des femmes à prendre leur place sur le marché du travail comme entrepreneure plutôt que comme salariée et, d'après elles, quelles en sont les principales difficultés. De plus, nous leur avons demandé quelles étaient leurs principales préoccupations en tant que chef de PME. Nous avons aussi cherché à savoir si elles percevaient le fait qu'être une femme était plus difficile dans ce milieu, et ce, pour quels aspects de la vie d'une personne en affaires. Enfin, on leur a demandé s'il était plus facile ou plus difficile aujourd'hui de faire des affaires quand on est une femme.

Le groupe de femmes qui nous a répondu oeuvre principalement dans les secteurs du commerce de détail (43,6 %), de l'hébergement et de la restauration (21,7 %), manufacturier (11,3 %) et des services aux entreprises (8,4 %). De plus, deux femmes sur trois dirigent leur entreprise en collaboration avec un homme. Les trois quarts de ces entrepreneures ont moins de cinq employés. En ce qui concerne le nombre d'années d'expérience en tant qu'entrepreneure, 36,7 % d'entre elles sont en affaires depuis plus de 10 ans, 28 % de 5 à 10 ans et 35,3 % depuis moins de 5 ans.

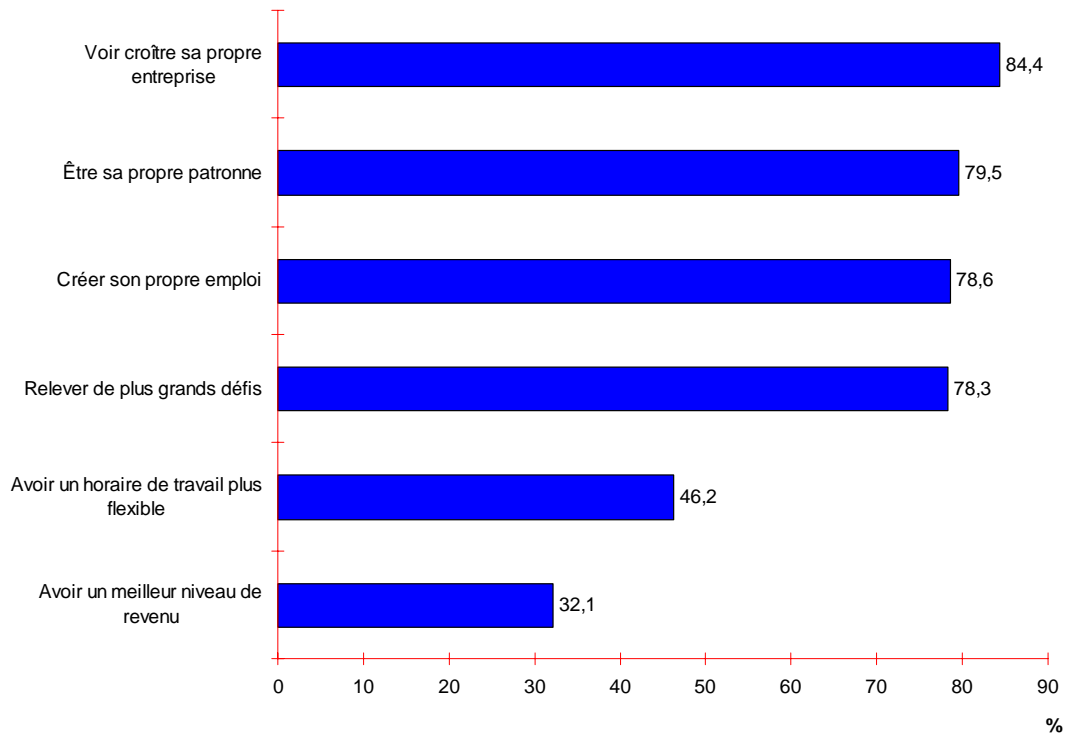
Les motivations des femmes en affaires

Selon notre sondage, les motivations principales des femmes à être en affaires sont : la satisfaction de voir croître sa propre entreprise (selon 84,4 % des répondantes), d'être sa propre patronne (79,5 %), de créer son propre emploi (78,6 %) et de relever des défis plus grands (78,3 %).

Avoir un horaire de travail plus flexible constitue un incitatif pour 46,2 % des répondantes. Finalement, une répondante sur trois a indiqué qu'avoir un meilleur revenu était une de ses principales motivations. Le graphique 6 suivant fait état des résultats obtenus pour cette question.

Graphique 6

Motivations des femmes à être en affaires plutôt que salariées



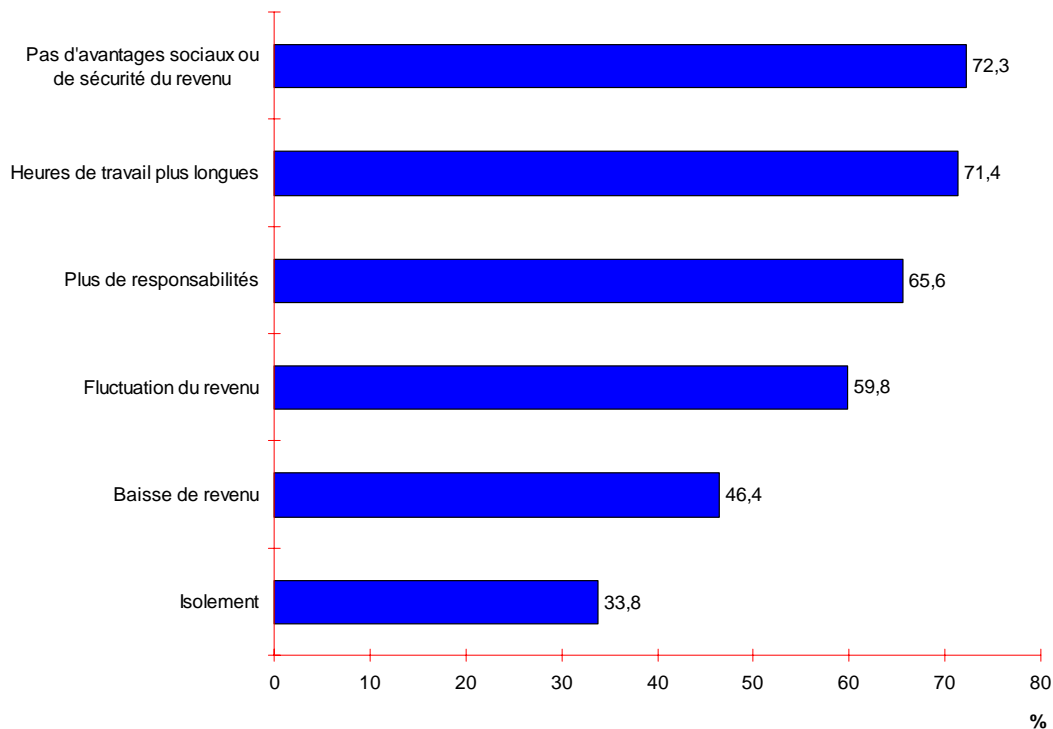
Source : FCEI, Résultats d'un sondage réalisé auprès de femmes entrepreneures, février 1999.

Les principaux inconvénients à être en affaires

L'absence d'avantages sociaux ou de sécurité de revenu semble être un inconvénient majeur pour les femmes d'affaires. En effet, 72,3 % des répondantes ont identifié cet aspect comme un des principaux désavantages à être en affaires plutôt que salariées (voir Graphique 7). À cet égard, plusieurs répondantes ont indiqué que les assurances privées ou celle de la CSST sont trop dispendieuses pour les entrepreneurs.

Les heures de travail plus longues représentent aussi un désavantage pour plusieurs répondantes, soit pour 71,4 % d'entre elles. En troisième lieu arrive les responsabilités accrues (65,6 %) et au quatrième rang la fluctuation du revenu (59,8 %).

Graphique 7 Principaux désavantages à être en affaires plutôt que salariée



Source : FCEI, Résultats d'un sondage réalisé auprès de femmes entrepreneures, février 1999.

Les principales préoccupations des femmes chefs d'entreprise

La préoccupation la plus fréquemment soulevée par les répondantes, soit par 76,7 % d'entre elles, est le lourd fardeau administratif imposé par le gouvernement. Arrive en deuxième lieu le fardeau fiscal élevé (70,6 %), suivi par le fardeau législatif et réglementaire (57,7 %). La forte concurrence dans leur secteur d'activité est une préoccupation pour 56,6 % des répondantes.

La difficulté d'accéder au niveau de financement désiré est une préoccupation qui a été soulevée par plus de la moitié des répondantes (53,6 %). À cet égard, plusieurs femmes ont mentionné qu'elles ont dû se faire endosser par leur mari lors de leur première demande de financement. Certaines ont eu à négocier ferme afin d'éviter cette situation.

La question de la difficulté des femmes entrepreneures à obtenir du financement d'une institution financière n'est pas nouvelle. À cet égard, une analyse statistique réalisée par la FCEI en 1995 révélait que les femmes entrepreneures ont une probabilité plus élevée de voir leur demande de financement rejetée que les hommes. De plus, le Groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin, mis sur pied par le Ministère de l'industrie, du Commerce, des Sciences et de la Technologie, reconnaît cette réalité. Selon ce groupe, la priorité numéro un si on veut favoriser l'entrepreneurship des femmes est de faciliter l'accès au financement des entreprises lancées et dirigées par elles. Cette question révèle une importance particulière étant donné le rôle crucial du financement dans le démarrage et le développement d'une entreprise.

Être une femme en affaires, est-ce plus difficile ?

La majorité des femmes d'affaires interrogées, soit 59,1 %, sont d'avis qu'elles ont des possibilités égales à celles d'un homme. À l'inverse, 35,1 % d'entre elles pensent que c'est plus difficile d'être une femme en affaires que d'être un homme d'affaires. Finalement, 5,8 % des répondantes jugent que les femmes ont plus de facilité en affaires que les hommes.

Encore une fois, un élément qui semble causé des problèmes aux femmes est la question du financement. Bien que 51,2 % des répondantes soient d'avis que la difficulté d'obtenir du financement n'est pas une question de sexe, 47,3 % n'en pensent pas moins que c'est plus difficile pour une femme.

En ce qui a trait à l'utilisation des nouvelles technologies, tel que l'Internet, une forte majorité, soit 83 %, est d'avis qu'il n'y a aucune différence entre les femmes et les hommes. Une femme sur dix interrogée pense toutefois que les femmes ont plus de facilité à intégrer les nouvelles technologies.

Près de trois femmes sur quatre considèrent que les femmes ont autant de facilité à avoir accès à un réseau d'entrepreneurs que les hommes. Une femme sur quatre est de l'avis opposé.

Quant à savoir s'il est plus facile en 1999 qu'avant d'oeuvrer dans le milieu des affaires quand on est une femme, les opinions sont plutôt partagées. La plus forte proportion de répondantes, soit 42 %, est d'avis qu'il leur est plus facile aujourd'hui qu'avant de faire des affaires. La raison la plus souvent invoquée est l'expérience acquise au fil des ans. Celles qui ont indiqué avoir plus de difficultés qu'avant à faire des affaires, soit une femme sur trois, ont mentionné fréquemment généralement que cela était dû à une concurrence plus féroce dans leur secteur d'activité. Pour 27,8 % des répondantes, la situation ne semble pas avoir changée.

Conclusion

Cette étude sur l'entrepreneuriat des femmes révèle que non seulement celles-ci sont de plus en plus nombreuses à créer leur propre entreprise mais qu'elles l'ont fait à un rythme trois fois et demie plus élevé que les hommes de 1987 à 1997. Ainsi, bien que les femmes soient toujours minoritaires dans le monde des affaires, l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes se rétrécit sans cesse, particulièrement chez les entrepreneures plus jeunes.

Plus de 60 % des entrepreneures n'ont pas d'employé et dirigent une entreprise non constituée en société. Depuis le début des années 1990, cette réalité s'est accentuée.

Les femmes en affaires oeuvrent principalement dans le secteur des services, dans une proportion plus forte que les hommes. Depuis dix ans, on note une forte progression des femmes entrepreneures dans le domaine des services de santé, des services sociaux et de l'éducation ainsi que dans le secteur des services aux entreprises.

Les entrepreneures sont généralement plus jeunes que leurs homologues masculin, illustrant ainsi le phénomène relativement récent de l'entrepreneuriat féminin. Sur le plan de l'instruction, on observe que les femmes travailleuses autonomes ont un niveau d'éducation comparable à celui des hommes et sont en moyenne plus instruites que leurs consœurs salariées. Elles sont plus nombreuses à travailler moins de 30 heures par semaine que les hommes d'affaires mais travaillent en moyenne des heures plus longues que les salariées.

Depuis plusieurs années persiste une disparité importante entre les revenus des hommes et ceux des femmes en affaires, au détriment de ces dernières. En effet, celles-ci s'accaparent des revenus d'entreprise de 40 % inférieurs à ceux des hommes en moyenne.

Un récent sondage de la FCEI, réalisé auprès de 346 dirigeantes de PME, nous a permis de comprendre davantage la réalité des femmes entrepreneures. Ce sondage révèle que les principales motivations des femmes à devenir entrepreneures sont la satisfaction de voir croître son entreprise, le fait d'être sa propre patronne, de créer son propre emploi et de relever de plus grands défis. En ce qui a trait aux inconvénients, l'absence d'avantages sociaux ou de sécurité de revenu de même que les heures de travail plus longues et les responsabilités accrues ont été soulevées par de fortes proportions de répondantes.

Est-il plus difficile d'être en affaires lorsqu'on est une femme ? La plupart des répondantes n'en croient rien. Près de 60 % d'entre elles sont d'avis que, dans l'ensemble, elles ont des possibilités égales à celles d'un homme.

Toutefois, la difficulté des femmes entrepreneures à obtenir du financement d'une institution financière semble vouloir persister. Il reste donc du chemin à faire à ce sujet, comme par exemple convaincre les responsables du financement que si la signature du conjoint n'est généralement par nécessaire pour les hommes, elle ne devrait pas l'être dans le cas des femmes.

Bibliographie

Banque de développement du Canada, *Women Entrepreneurs in Canada : Geared toward Success*, 1997.

Banque de Montréal, *Myths and realities : the economic power of women-led firms in Canada*, 1996.

Gay, Katherine, *In the Compagny of Women*, Harper Collins Publishers, 1998.

Industrie Canada, *La cage de verre : histoire du passé ?*, Moniteur micro-économique, 1998.

Marleau, Martine, *L'entrepreneurship au féminin*, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 1994.

Marleau, Martine, *Le sexisme financier*, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 1995.

Ministère du travail du Québec, *L'évolution de l'emploi atypique au Québec*, Revue le Marché du travail, vol. 19, no. 5, 1998.

MICST, *Entreprendre au féminin : Rapport du groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin*, 1997.

Statistique Canada, *Le point sur la population active : les travailleurs indépendants*, 1997.